



## Carotte, céleri, laitue, oignon, poireau et ail

### Avertissement N° 13 – 30 juillet 2015

- **Conditions climatiques** : pluies abondantes dans plusieurs régions.
- **Carotte** : lente progression des maladies foliaires; augmentation de symptômes sur les racines.
- **Céleri** : situation calme.
- **Laitue** : activité de punaises et altises à tête rouge variable selon les régions; pucerons en hausse, augmentation des traitements; divers agents pathogènes de sol actifs; peu de brûlures de la pointe, mais à surveiller.
- **Oignon et oignon vert** : populations de thrips variables par régions/champs; *Botrytis* stable; mildiou répandu en Montérégie et dans Lanaudière; *Stemphylium* dans Lanaudière.
- **Poireau** : fin du 2<sup>e</sup> vol en région froide et début du 3<sup>e</sup> vol en région chaude pour la teigne; légère augmentation de la tache pourpre dans la région de la Capitale-Nationale.
- **Prévision des vols de la teigne du poireau.**

## CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES DU 22 AU 28 JUILLET

- Précipitations fréquentes sous forme d'averses dispersées ou d'orages en quantités variables selon les régions et les localités. Dans Lanaudière, par exemple, peu de précipitations, et on y prévoit faire des irrigations.
- Précipitations fréquentes et souvent abondantes en Montérégie-Ouest, particulièrement le dimanche 26 juillet; dommages de pluies fortes, d'excès d'eau et de foudre dans le secteur des terres noires; applications fongicides parfois difficiles à reprendre en raison des excès d'eau.
- Températures variables en cours de semaine dans le secteur de la Capitale-Nationale; d'abord quelques jours de temps frais et humide suivis de journées très chaudes les 27 et 28 juillet; précipitations généralement peu abondantes, mais fréquentes.
- Orages et vents forts dans Bellechasse; sol humide et températures parfois supérieures aux normales favorisant la croissance des cultures et celles des mauvaises herbes.
- Irrégularités de développement et de coloration de plus en plus fréquentes.
- Augmentation potentielle de l'incidence des maladies foliaires en raison des rosées matinales et périodes de mouillure prolongées pour la plupart des régions.
- Augmentation potentielle des maladies racinaires sur les fermes ayant reçu d'importantes quantités de pluie.

## CAROTTE

### Charançon

Les adultes de charançons sont maintenant très rares et aucune activité n'est rapportée dans toutes les régions. Toutefois, les dommages de larves aux racines sont maintenant observés à divers niveaux lors des récoltes en Montérégie-Ouest.

## Autres insectes

On note dans plusieurs régions une légère activité, sans impact sur les cultures, de cicadelles, altises, pucerons et punaises ternes. Ces insectes sont parfois rapportés dans des champs avec un mauvais contrôle des mauvaises herbes.

## *Cercospora* et *Alternaria*

Dans pratiquement toutes les régions, les rangs se ferment actuellement. La majorité des fermes ont commencé les traitements fongicides.

Le *Cercospora* évolue lentement en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière, les taches se maintiennent principalement sur les feuilles basales et intermédiaires. En Chaudière-Appalaches, les taches se limitent aux vieilles feuilles et elles commencent à peine à apparaître dans la région de la Capitale-Nationale.

Quelques taches alternariennes (*Alternaria dauci*) ont été observées en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière seulement.

## Stratégie d'intervention

Les maladies foliaires demeurent à surveiller dans toutes les régions en raison des longues périodes de mouillure. Il est important de protéger le feuillage pour assurer une bonne prise lors de la récolte mécanique. On recommande de commencer les traitements fongiques lorsque le rang de carottes couvre une largeur de plus de 30 cm (rang à demi fermé en sol organique) et qu'il y a plus de 25 % des plants qui ont au moins une tache sur une des feuilles intermédiaires. Pour plus de détails, consultez la « Stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte » présentée aux pages 5 et 6 de l'[avertissement N° 10](#) du 15 juillet 2005. Pour la liste des fongicides homologués dans la carotte, consultez le [bulletin d'information N° 4](#) du 23 juillet 2015.

## Pourriture blanche (*Sclerotinia*)

On observe passablement de pourriture blanche dans certains champs de la Montérégie-Ouest. L'incidence de la maladie est à surveiller, car non seulement elle nuit lors de la récolte mécanique, mais elle continue de se développer en entrepôt.

## Autres maladies ou problèmes

La **rhizoctonie** est stable dans Lanaudière, en Montérégie-Ouest et dans la région de la Chaudière-Appalaches. Quelque 5 % de plants porteurs de **pourriture bactérienne** ont été signalés dans un champ de Lanaudière.

# CÉLERI

Jusqu'à maintenant, la situation demeure plutôt tranquille dans les champs de céleri et de céleri-rave de la Montérégie-Ouest, que ce soit du côté des insectes, maladies ou désordres physiologiques.

## Punaises

L'activité des punaises ternes a été relativement faible depuis le début de la saison en Montérégie-Ouest. La plupart des champs n'ont été traités qu'une ou deux fois alors qu'il y a habituellement plusieurs pulvérisations par saison. Dans un champ de Lanaudière, environ 20 % des plants ont subi des dommages de punaise terne au cœur sous forme de légères piqûres.

Les larves sont particulièrement dommageables et doivent être contrôlées si elles sont trop nombreuses. Au besoin, vous pouvez consulter la stratégie d'intervention contre la punaise terne présentée dans l'[avertissement N° 2](#) du 20 mai 2004 et le [bulletin d'information N° 6](#) du 27 juillet 2015 pour la liste des insecticides homologués dans le céleri et le céleri-rave.

## Altise à tête rouge

Comme dans plusieurs cultures en Montérégie-Ouest, l'altise à tête rouge est de plus en plus présente et peut faire de bons dommages si aucune intervention n'est faite.

Cette grosse altise (4 à 5 mm) gruge la surface des feuilles des plantes hôtes en ne laissant habituellement que la membrane inférieure. Le dommage apparaît sous forme de zones décolorées, le plus souvent arrondies. Dans le céleri, on intervient lorsque l'insecte cause des dommages significatifs sur les parties commercialisables ou si les dommages sont suffisamment abondants pour retarder la croissance. Peu d'insecticides sont homologués spécifiquement pour la répression des altises. Plusieurs insecticides homologués contre la punaise terne ou la cicadelle devraient cependant être efficaces contre les altises. Pour obtenir plus d'information concernant l'altise à tête rouge, vous pouvez consulter l'[avertissement N° 13](#) du 4 août 2006. Pour la liste des produits homologués dans le céleri, consultez le [bulletin d'information N° 6](#) du 27 juillet 2015.

## Maladies

À peine quelques plants porteurs de **tache bactérienne** ont été signalés en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière. Les symptômes de **tache cercosporéenne ou septorienne** ne sont toujours pas rapportés malgré qu'il n'y ait eu que peu ou pas de traitements fongicides.

En Montérégie-Ouest, les sections de champs atteintes de **jaunisse fusarienne** (*Fusarium oxysporum f. sp. Apii*) ont été récoltées. La maladie ne s'est pas développée dans le reste des champs et les récoltes à venir devraient être belles. Pour plus d'information sur la jaunisse fusarienne, consultez l'[avertissement N° 12](#) du 24 juillet 2015.

## Désordres nutritionnels

On note la présence de carences en bore (gerçure du pétiole) dans un champ de Lanaudière. Ce désordre, tout comme celui en calcium, doit être surveillé lors de croissance rapide des plants.

Pour plus de détails sur les symptômes, les causes et la prévention de la gerçure du pétiole, consultez l'[avertissement N° 6](#) du 12 juin 2008.

# LAITUE

## Punaise terne et pentatomides

Dans les régions de la Chaudière-Appalaches, de la Capitale-Nationale et de Lanaudière, on observe une légère recrudescence de l'activité des punaises ternes, principalement des adultes. Quelques sites en Chaudière-Appalaches ont ou seront traités contre ces ravageurs. En Montérégie-Ouest, les adultes et larves de punaise terne sont relativement peu actives. À peine quelques larves et leurs dommages ont été trouvés dans un champ de laitue frisée. Aucune présence de punaises pentatomides.

Si vous désirez plus de détails sur le comportement et la lutte contre la punaise terne, consultez l'[avertissement N° 2](#) du 20 mai 2004 et l'[avertissement N° 4](#) du 28 mai 2015. La liste mise à jour des produits homologués dans la laitue se retrouve dans le [bulletin d'information N° 5](#) du 23 juillet 2015.

## Pucerons

En Montérégie-Ouest, quelques champs ont été traités contre les pucerons. De 3 à 5 pucerons par plant ont été comptés dans un champ de laitue frisée, mais la majorité des traitements ont été faits sur de la laitue pommée, au stade de formation de la pomme. On retrouve à la fois un peu de pucerons verts du pêcher (*Mysus persicae*) et un peu de pucerons de la laitue (*Nasonovia ribisnigri*).

Dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale, les pucerons augmentent légèrement. Le contrôle est bon là où il y a eu des traitements contre ce ravageur.

## Altise à tête rouge

La présence d'altises à tête rouge est maintenant rapportée dans plusieurs régions : Montérégie-Ouest, Chaudière-Appalaches et Capitale-Nationale. Dans cette dernière région, son activité a quelque peu ralenti en raison du temps frais du début de la semaine, mais en Montérégie-Ouest, des traitements insecticides ont été effectués dans plusieurs champs, sur plusieurs fermes.

L'altise à tête rouge, très agressive, peut causer des dommages significatifs sur les parties commercialisables. Lorsque les laitues sont jeunes, les dommages peuvent être suffisamment abondants pour retarder la croissance. Seules quelques formulations de carbaryl (SEVIN) et de Malathion sont homologuées spécifiquement pour lutter contre les altises en traitements foliaires dans la laitue. Par contre, tel que mentionné sur les étiquettes de MINECTO DUO ou ACTARA 240 SC, les plants qui auraient été traités avec ces produits dans le sillon, au semis ou à la transplantation, seraient protégés contre les « altises ». Pour obtenir plus d'information concernant l'altise à tête rouge, vous pouvez consulter l'[avertissement N° 13](#) du 4 août 2006. Pour la liste des insecticides homologués dans la laitue, consultez le [bulletin d'information N° 5](#) du 23 juillet 2015.

## Autres insectes

On note, en Montérégie-Ouest, le début de la période où les **vers gris** montent dans la pomme pour en gruger l'intérieur. Assurez-vous de bien ouvrir les pommes pour en examiner l'intérieur lors du dépistage des pucerons ou de l'inspection de vos champs.

Des traces de **cicadelles** et de **thrips**, sans impact sur les cultures pour l'instant, sont signalées dans la région de la Capitale-Nationale (Île d'Orléans).

## Mildiou (*Bremia lactucae*)

En Montérégie, le mildiou semble légèrement à la baisse dans les laitues au port érigé de type feuille et romaine; on y retrouve surtout de vieilles taches. Par contre, dans les laitues pommées proches de la récolte, les taches tendent à monter sur les feuilles intermédiaires. Les longues périodes de mouillure et l'accumulation d'eau dans les feuilles basales maintiennent de bonnes conditions pour le développement du mildiou.

La présence de mildiou n'est toujours pas rapportée dans les autres régions.

Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention contre cette maladie présentée à la fin de l'[avertissement N° 6](#) du 16 juin 2011.

## Autres maladies

**Affaissement sclérotique** : que ce soit en Montérégie-Ouest, en Chaudière-Appalaches ou dans la Capitale-Nationale, la présence de *sclerotinia* est en augmentation, souvent dans des laitues près de la récolte.

**Moisissure grise** (*botrytis*) : alors qu'elle est absente en Montérégie-Ouest, la moisissure grise est en légère augmentation dans la Capitale-Nationale; il n'y a toutefois aucun traitement de prévu.

**Pourriture basale** (rhizoctonie) : on observe une légère augmentation de cette maladie en Montérégie-Ouest.

Le [bulletin d'information N° 5](#) du 23 juillet 2015 présente la liste des produits homologués contre les agents pathogènes de la laitue.

## Brûlure de la pointe

En Montérégie-Ouest, il n'y a que peu ou pas d'apparition de nouvelle brûlure de la pointe. On note parfois sur les jeunes feuilles affectées la présence d'une mousse blanchâtre, caractéristique de *Sclerotinia*, ayant colonisé les tissus dégénérés. En Chaudière-Appalaches et autour de la Capitale-Nationale, on observe également peu de cas de brûlure de la pointe.

Les poussées de croissance demeureront toujours à surveiller avec la canicule actuelle et les épisodes de pluie forte vécus dans certaines régions.

Pour plus de détails sur les symptômes, les causes et la prévention de la brûlure de la pointe, consultez la « Stratégie d'intervention contre la nécrose marginale dans la laitue (*tip burn*) et le cœur noir dans le céleri » aux pages 4 et 5 de l'[avertissement N° 4](#) du 2 juin 2005.

## OIGNON ET OIGNON VERT

On observe dans plusieurs champs de la Montérégie-Ouest des pointes de feuilles jaunies ou séchées. Ce phénomène est particulièrement présent là où le sol a été, ou est présentement saturé d'eau à la suite des précipitations abondantes. Dans certaines variétés hâtives, les oignons semés sont pratiquement à maturité et commencent à coucher.

### Mouche des semis et mouche de l'oignon

En Montérégie-Ouest, et même dans l'oignon vert où l'activité des mouches est généralement plus élevée, la situation se calme, mais demeure à surveiller. Les dommages de mouches ne sont pas rapportés dans les autres régions.

### Thrips

L'activité des thrips est stable en Montérégie-Ouest et aucun traitement n'a visé ce ravageur, à l'exception d'une ferme où quelques champs sont fortement infestés. De nombreux thrips sont observés dans quelques champs de Lanaudière alors qu'ils sont encore à peine présents dans les autres régions.

Il est important de faire le suivi des populations de thrips en suivant le nombre de plants porteurs et l'importance des foyers d'infestation. Pour de plus amples détails sur le développement et le contrôle des populations de thrips, consultez le [bulletin d'information N° 4](#) du 22 juillet 2013.

## Teigne du poireau

Quelques dommages de teigne sont observés dans de rares champs d'oignons en Montérégie-Ouest, mais aucun traitement n'est appliqué contre ce ravageur.

## Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

Le botrytis est en légère augmentation en Montérégie-Ouest, mais aucun champ n'est sévèrement attaqué. Les champs d'oignons rouges et de plants plus avancés, là où le feuillage est plus abondant, sont généralement les champs les plus atteints.

Le botrytis est stable dans Lanaudière. On le retrouve sur quelques sites en Chaudière-Appalaches, mais peu de producteurs traitent contre ce ravageur dans cette région.

Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'[avertissement N° 6](#) du 15 juin 2006. Veuillez noter que la liste des produits homologués présentée dans ce document a été mise à jour dans le [bulletin d'information N° 3](#) du 15 juillet 2015.

## Mildiou (*Peronospora destructor*)

Le mildiou se retrouve dans l'oignon et l'oignon vert sur une forte proportion des fermes de la Montérégie-Ouest. Les oignons plantés ayant été récoltés pour la plupart, la propagation de la maladie à partir de cette source a diminué. Les traitements dans les oignons semés ont légèrement ralenti la progression du mildiou, mais la situation demeure critique.

De plus en plus de champs sont aussi affectés dans Lanaudière; les foyers sont petits pour l'instant, mais la régie fongicide doit être stricte.

Aucun cas de mildiou n'est signalé dans les autres régions. Les traitements fongicides sont en cours dans la plupart des régions.

**RAPPEL** : Tous les champs d'oignons des régions où la maladie a été rapportée doivent être surveillés de près de manière à permettre un dépistage hâtif de la maladie. Le symptôme le plus caractéristique du mildiou est la présence d'un duvet violacé, visible le matin sur le feuillage encore humide. Dans le champ, la maladie apparaît habituellement en foyers, qui s'agrandissent jusqu'à ce que tout le champ soit envahi.

Pour consulter la **stratégie d'intervention** contre le mildiou, veuillez consulter l'[avertissement N° 12](#) du 24 juillet 2015. Vous y retrouverez aussi, en annexe 3, les caractéristiques des principaux fongicides homologués contre le mildiou dans l'oignon sec.

## Pourriture blanche (*Sclerotium cepivorum*)

Selon les observations en Montérégie-Ouest, les pertes dues à la pourriture blanche seront plus élevées en 2015 que lors de la saison précédente. Les symptômes de la maladie ne sont pas rapportés pour l'instant dans les autres régions.

## Brûlure stemphylienne ou moisissure noire des feuilles (*Stemphylium vesicarium*)

La brûlure stemphylienne, rapportée la semaine dernière dans Lanaudière, n'a pas été signalée dans les autres régions. Pour plus d'information sur cette maladie, consultez l'[avertissement N° 12](#) du 24 juillet 2015.

## Autres maladies

**Pourritures bactériennes** : ces pourritures sont toujours à la hausse en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière.

**Pourriture basale** : l'incidence de *Fusarium* varie, de faible à importante, sur plusieurs fermes de la Montérégie-Ouest et de Lanaudière.

Pour plus d'information sur les fongicides homologués dans l'oignon, consultez le [bulletin d'information N° 3](#) du 15 juillet 2015.

## AIL ET POIREAU

### Tache pourpre (*alternariose*)

Les symptômes de la tache pourpre, rapportés la semaine dernière dans certains champs de poireau à l'Île d'Orléans (Capitale-Nationale), sont en légère augmentation et les traitements se poursuivent.

On recommande de commencer les traitements fongicides contre cette maladie dès que les premières taches sont observées. Il faut s'assurer que le feuillage sera bien protégé, tout particulièrement lors de longues périodes de mouillure du feuillage. La stratégie d'intervention contre la tache pourpre est présentée dans l'[avertissement N° 17](#) du 7 septembre 2006. Le [bulletin d'information N° 3](#) du 15 juillet 2015 fournit la liste des fongicides homologués contre cette maladie.

### Fusarium

Quelques plants atteints de *fusarium* ont été décelés lors de la récolte d'ail en Montérégie-Ouest.

### Thrips

Les populations de thrips demeurent à surveiller. Dans cette culture, les thrips se cachent souvent sous les coudes formés par les bouts de feuilles repliés. Le seuil d'intervention recommandé est de 1 thrips par feuille.

Dans la mesure du possible, utilisez une stratégie semblable à celle recommandée pour l'oignon en employant plusieurs matières actives en alternance. La stratégie pour l'oignon est présentée dans le [bulletin d'information N° 4](#) du 22 juillet 2013. La liste des insecticides homologués pour lutter contre les thrips dans le poireau est présentée dans le [bulletin d'information N° 3](#) du 15 juillet 2015.

### Teigne du poireau

Des dommages de teigne sont observés dans Lanaudière et dans quelques sites de la Chaudière-Appalaches; des traitements ont été effectués. Aucun dommage n'a été rapporté dans les champs de poireaux dépistés en Montérégie-Ouest et dans la Capitale-Nationale (Île d'Orléans).

Dans les régions plus froides, le nombre de captures diminue sur la majorité des sites. Les dates de traitement proposées pour les sites sans piégeage demeurent valides (voir le tableau ci-dessous).

### Dates d'intervention proposées contre la 2<sup>e</sup> génération de la teigne pour les producteurs qui ne font pas de piégeage

Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avec 2 traitements : 17 et 31 juillet</li><li>▪ Avec 1 traitement : 24 juillet</li></ul>
Bas-Saint-Laurent et Saguenay–Lac-Saint-Jean	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avec 2 traitements : 23 juillet et 6 août</li><li>▪ Avec 1 traitement : 30 juillet</li></ul>

Pour les régions situées plus au sud, le nombre de captures reste variable. Sur certains sites, il est bien évident que le creux entre les périodes de vol des papillons a été atteint (très peu de captures). Par contre, sur d'autres sites, le nombre de captures est demeuré relativement élevé. Sur ces sites, le deuxième vol des papillons s'est donc étalé sur une période plus longue qu'à l'habitude. D'après les données de CIPRA (annexe 1), le troisième vol de la teigne a déjà débuté dans les régions les plus chaudes. Une hausse des captures est donc à prévoir pour les prochains jours. Des dates de traitements contre les jeunes larves de cette 3<sup>e</sup> génération seront proposées la semaine prochaine.

Pour obtenir plus de détails sur les interventions contre la teigne du poireau (2<sup>e</sup> génération), référez-vous à l'[avertissement N° 12](#) du 24 juillet 2015.

## LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

CÉLINE LAROCHE – Avertisseuse

Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.

Téléphone : 450 454-3992, poste 35

Courriel : [claroche@prisme.ca](mailto:claroche@prisme.ca)

MYLÈNE FYFE, technicienne agricole – Coavertisseuse

Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.

Téléphone : 514 821-9661

Courriel : [mfyfe@prisme.ca](mailto:mfyfe@prisme.ca)

MARIO LEBLANC, agronome – Coavertisseur

Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

Téléphone : 450 427-2000, poste 5106

Courriel : [mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

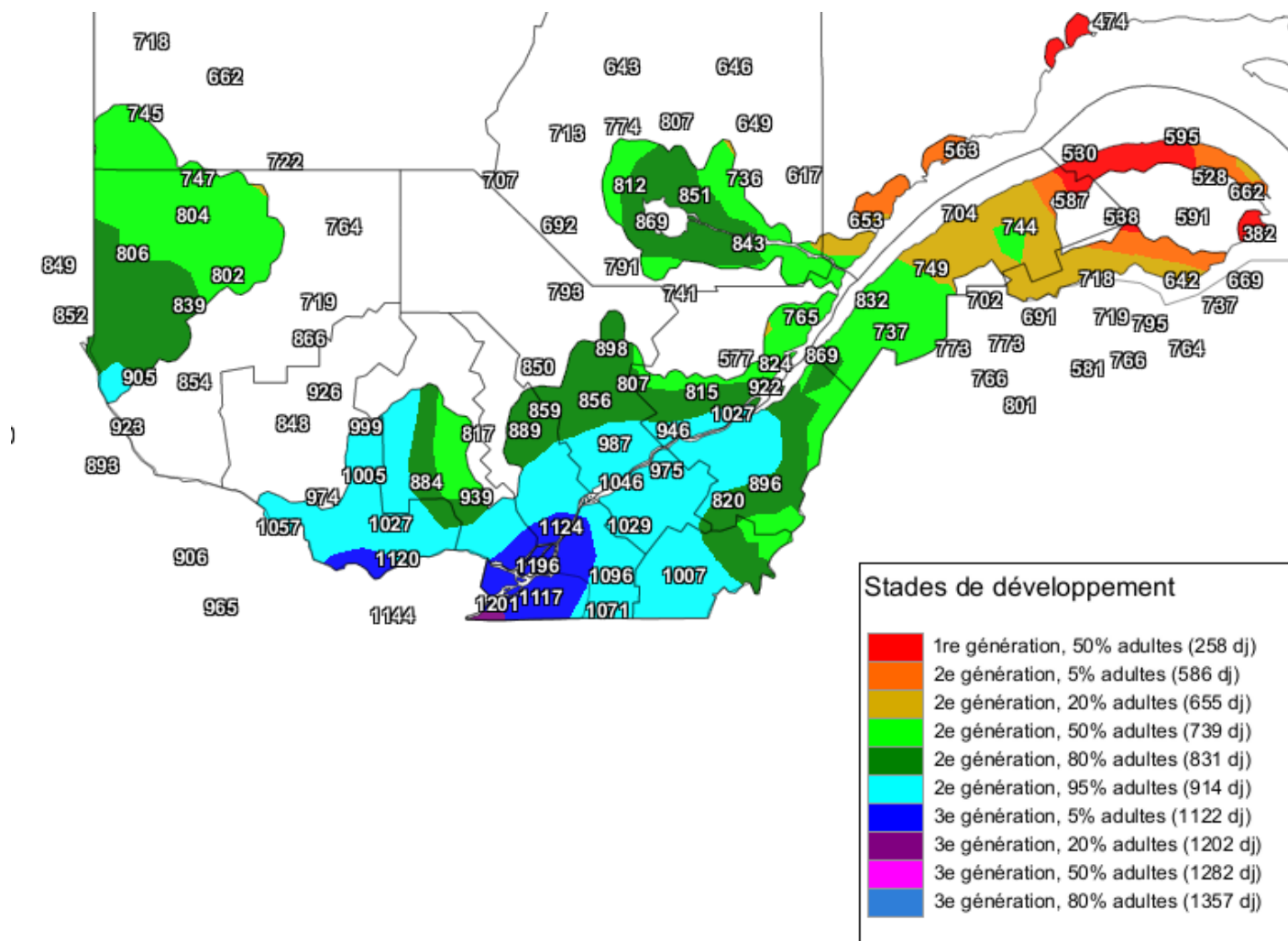
© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*

*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 13 – Carotte, céleri, laitue... – 30 juillet 2015*



# Annexe 1

## Prévision des vols de la teigne du poireau



**Teigne du poireau**  
**Mesonet Québec**

**28 Juillet 2015**

Générée le 29/7/2015 à 08:48 HAE © Copyright 2015

Source : Agrométéo Québec : <http://www.agrometeo.org/>